

Afin d'étendre la place de la biodiversité en ville et de rendre agréable notre cadre de vie, la Ville réalise des aménagements en faveur de la renaturation des espaces publics. Ces aménagements s'inscrivent dans le cadre du plan d'actions « Saint-Maur Ville durable » avec notamment la création d'îlots de fraîcheur.

Ce carrefour est concerné cette année par ce programme de renaturation. Ces travaux démarreront très prochainement. Vous en trouverez le détail et le calendrier ci-dessous.

➤ Localisation

CARREFOUR FRANCIS BERTHIER/ANDRÉE

➤ Nature des travaux

- Désimperméabilisation du carrefour par la suppression du revêtement en enrobé
- Création d'une noue paysagère favorisant l'infiltration des eaux de pluie de ce nouvel espace renaturé
- Plantations d'arbres
- Création de prairies graminées et fleuries
- Reprise du trottoir en enrobé rouge
- Rénovation du tapis de chaussée du carrefour Francis Berthier/Andrée

➤ Déroulement et horaires du chantier

- Travaux de désimperméabilisation et renaturation à partir de fin novembre à mi-décembre 2024
- **Horaires du chantier : du lundi au vendredi de 8 à 18 heures (hors jours fériés) ; la circulation sera fermée sur le tronçon travaillé**
- **Le stationnement sera interdit dans l'emprise du chantier.** Nous vous remercions de bien vouloir respecter cette interdiction et de prendre soin de stationner vos véhicules à l'intérieur de votre propriété ou sur les voies adjacentes.

Conscients de la gêne occasionnée par ces travaux d'amélioration du cadre de vie, nous vous remercions de votre compréhension et comptons également sur votre soutien et accompagnement lors de ces travaux.

➤ **Coût :** 121 822 € TTC (Voirie)
17 445 € TTC (Espaces verts)

